



LA LETTRE

LACAPELLE - CABANAC / AUTOMNE 2023

L'ENERGIE EST NOTRE AVENIR....

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les travaux du bourg sont en phase de finition, nous avons pu, cet été, observer l'usage, les difficultés, les améliorations à faire concernant la circulation sur la départementale entre la salle des fêtes et le carrefour. Ces aménagements facilitent la fréquentation du marché en sécurisant la cohabitation des véhicules et des piétons sur la chaussée.

Certains n'ont pas encore compris l'utilisation du parking pour le stationnement, il faudra améliorer la signalisation. Le sens de circulation alterné gagnera peut-être à être inversé. L'écoulement des eaux pluviales sur la rue des fêtes doit être repris la noue n'est pas suffisante pour absorber toutes les eaux en cas de fortes pluies. Pour le reste il semble que ces aménagements atteignent les objectifs d'amélioration de la circulation à pied.

La couverture de la mairie est en cours d'être terminée, les tuiles étaient gelées.

Je vous rappelle l'importance de débroussailler autour des habitations proches des bois pour éviter la propagation des incendies aux bâtiments. C'est une obligation nationale et c'est maintenant le moment de commencer à le faire avant la sécheresse des mois d'été.

Concernant les fissures apparues sur les habitations, vous nous avez remonté une dizaine de signalement à la suite à notre sollicitation. Nous demandons auprès des services de la préfecture, l'état de catastrophe naturelle.

Bien à vous

Thierry Simon

Maire de Lacapelle-cabanac

Thierry Simon, Maire : 06 07 47 83 91 - thierry.simon@laposte.net

Anne marie Fighiera, Adjointe : 06 89 49 84 67 - am.fighiera@laposte.net

Stéphane Delcoustal, Adjoint : 06 33 64 29 48 - delcoustalsteph@gmail.com



**Autonomie Energétique du plateau :
l'énergie avance. Où en sommes-nous ?**

...NOUVEAU...

**Un site internet est né :
suivez le lien et n'hésitez-pas à le diffuser
[Hrrtp://autonomieenergetique46.com](http://autonomieenergetique46.com)**

Enedis installe la ligne électrique reliant le parc photovoltaïque au transformateur du bourg.

le parc se situe à la sortie du bourg, sur la D5 en direction de Mauroux.



Après une mise en concurrence, nous sommes sur le point de choisir entre deux sociétés, pour l'installation du parc.

Nous consultons les banques afin d'obtenir le financement complémentaire.

Nous cherchons toujours des coopérateurs. Sachez que, en le devenant, vous bénéficierez de l'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE, et ainsi, en consommant l'électricité produite par le parc AEP, vous paierez une partie de votre consommation d'électricité moins cher et avec un prix stable. Devenez coopérateurs, investissez dans l'AEP, rappelez-vous que pour 500€ investi, la région Occitanie abonnera de 500€.

*Bulletins de souscription et détails sur demande à l'adresse :
autonomieenergetique46@gmail.com*

Un document est joint à cet envoi

**Le site internet de la mairie revisité :
Une nouvelle vision !**



Comme vous le savez (pour donner suite à l'envoi d'un mail à l'ensemble des habitants cet été), nous avons décidé de refonder le site internet de la mairie. La tâche a été confiée à une infographiste issue de nos territoires. Le travail a bien avancé, nous espérons pouvoir le mettre en ligne avant la fin de l'année.

Le site internet de la commune se veut avant tout informatif mais il est également un reflet des activités et de la vie de notre commune.

IMPORTANT ! Pour rendre le site attractif, nous faisons de nouveau appel à toutes les personnes qui, ayant une activité économique ou autre sur la commune, souhaiterait faire apparaître celle-ci sur le site, sous la forme d'un court texte de présentation, accompagné éventuellement de quelques photos.
Si vous le souhaitez, vous pouvez également prendre contact avec la mairie pour qu'un ou une représentante de l'équipe municipale vienne à votre rencontre pour prendre le temps de recueillir les informations que vous souhaiteriez voir figurer sur le site.



Le plan communal de sauvegarde (PCS)

Le Plan Communal de Sauvegarde détermine une procédure ainsi que l'ensemble des actions à accomplir en cas de risque majeur identifié, sur la commune (incendie*, tempête, etc.)

Il est déclenché par le maire, après avoir évalué les risques encourus par la population.

Pour protéger celle-ci, des responsables de zones (correspondant aux différents "quartiers" de Lacapelle-Cabanac) sont désignés pour informer la population, lui donner les consignes d'évacuation si nécessaire et s'assurer que personne n'ait été oublié.

La population est regroupée dans la salle des fêtes en attendant la fin de l'alerte.

Ce plan est régulièrement mis à jour, en raison de l'arrivée (ou du départ) de personnes sur la commune. Ainsi, il le sera très prochainement et les informations utiles vous seront alors communiquées.

(*photo : feu de tracteur - sapeurs-pompiers de Puy-l'Evêque)

Notre cimetière : Un inventaire nécessaire !



Comme toute commune, Lacapelle-Cabanac possède un cimetière difficilement extensible du fait de son emplacement. Il a donc été décidé de procéder à un inventaire des sépultures abandonnées (par disparition des familles, par exemple).

A cette fin, des panneaux informatifs seront placés près de ces sépultures, invitant d'éventuels proches à se manifester.

Comme vous pourrez le comprendre cette démarche reste aléatoire. Nous invitons donc toute personne ayant des informations sur des sépultures paraissant abandonnées à nous les communiquer.

Nous vous en remercions par avance.

A l'issue de ce recensement, il pourrait être procédé à un recueillement des os (qui seraient alors placés dans un ossuaire) afin d'avoir à disposition de nouveaux emplacements en cas de nécessité.

Le centre de loisirs... Anima'jeunes

Cette fin d'année a été pleine de bonnes nouvelles pour l'équipe du centre de loisirs associatif Anima'jeunes :

- Une forte fréquentation durant les vacances d'été : les sorties et camps de vacances ont fait le plaisir de très nombreux enfants.
- La réussite des deux journées portes ouvertes
- La fréquentation en hausse à la rentrée
- L'arrivée de Laurence au poste de trésorière a dynamisé l'équipe de bénévoles. Nous sommes toujours à la recherche de personnes qui souhaitent s'investir dans l'association. –
- Un partenariat avec La Ressource-Rit pour proposer de nouvelles activités aux enfants.

Grace au soutien financier et moral de la Communauté de Commune, des 4 mairies du plateau et de La Ressource-rit, l'association peut envisager de nouveaux projets pour l'année 2024. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé !

Julien Metz : Président de l'ALSH Anima'Jeunes

La ressource-rit

Après le projet d'atelier photo en 2022-2023 cofinancé par la Ressource-Rit et le Comité des fêtes et qui a donné lieu à une belle exposition sur la façade du fournil cet été, nous envisageons de recouvrir de mosaïque les tables de pique-nique du "point de vue" de Lacapelle. Pour cela, nous ferons appel à une mosaïste professionnelle pour des séances d'initiation ouvertes à tous et un accompagnement pour la réalisation du projet qui devrait être mené à bien en mai ou juin.

N'hésitez pas à contacter l'association si vous êtes intéressé pour participer à ce projet.

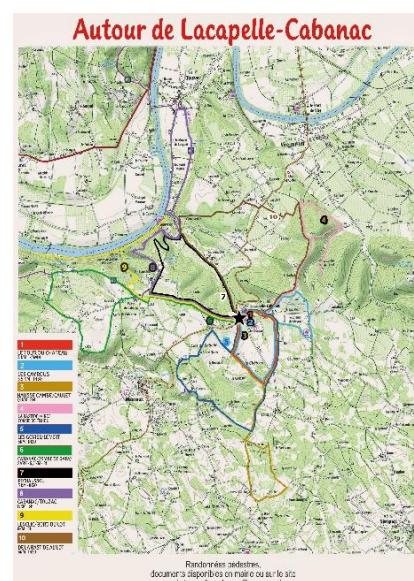
Aussi à la ressourcerie : nous recueillons tous les objets (bibelots, textiles, livres, vaisselle, meubles...) qui peuvent encore servir, en bon état et que vous souhaitez donner.

Il n'est pas nécessaire d'attendre l'été pour cela ! Vous pouvez nous contacter par mail : la-ressource-rit@ecomail.fr pour prendre rendez-vous et déposer vos dons.

De même, si vous êtes à la recherche d'un objet précis, nous pouvons, par le même biais, vous faire savoir si nous l'avons.

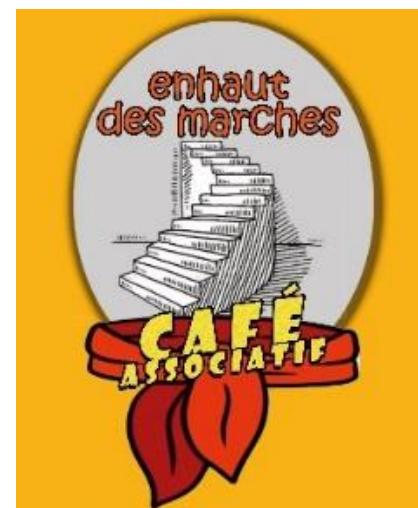
Au plaisir de vous retrouver !

Une ambition du bien vivre : le balisage des itinéraires de randonnées communaux.



Pour compléter le panneau des randonnées autour de Lacapelle (installé face à la mairie), nous nous proposons de baliser les itinéraires et de rédiger des fiches explicatives qui seront téléchargeables sur le site de la mairie. Pour cela, chaque randonnée sera refaite pour en vérifier le parcours et réfléchir aux endroits où des balises seront nécessaires, lesquelles seront placées dans un deuxième temps.

La participation aux randonnées est ouverte à tous mais nous avons choisi un jour en semaine pour des raisons de sécurité.



Le café associatif : infos !

Notre café a bien fonctionné cet été et reste ouvert, sur la terrasse et dans le local au-dessus de la boulangerie tous les lundis et jeudis pendant la vente du pain, du maraîchage et des produits de la ferme des Gonies.

Quelques animations ont eu lieu en soirée, une soirée lecture et un concours de soupes par exemple.

Rejoignez-nous pour un moment de convivialité !

Chasser et randonner : les bonnes pratiques.

Se respecter, chasseurs et randonneurs ont tous droit de partager la nature.

- S'informer, (pour les randonneurs) connaître les dates d'ouverture et de fermeture et les usages locaux, c'est du bon sens.
- Prêter attention : (pour les chasseurs) tous doivent ouvrir l'œil et tendre l'oreille. Une signalisation appropriée doit être mise en place.
- Réagir (pour tous) : malgré toutes les précautions, signalez-vous les uns les autres et avec le sourire.

Les jours de chasse : lundi, mercredi, samedi, dimanche et jours fériés.
Battue aux chevreuils : un mardi par mois à partir d'octobre.